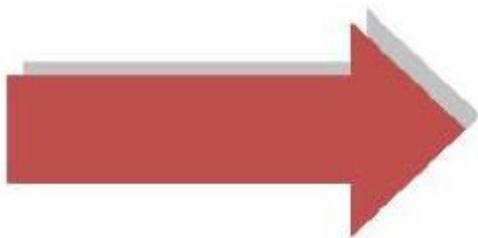




Sénégal : l'accès des filles à l'éducation

Par Hamidou SAGNA

Journaliste à l'hebdomadaire La Gazette, ancien du quotidien Walf, de Syfia, Hamidou SAGNA est également professeur de Lettres. Diplômé de l'École normale supérieure de Dakar, il est licencié en Lettres modernes à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar et titulaire du diplôme supérieur de journalisme du CESTI, le Centre d'Études des Sciences et Techniques de l'Information. Il enseigne le Français depuis 1991. Hamidou Sagna collabore avec ACP depuis ses débuts. Depuis juin 2012, il représente ACP au Sénégal et dans les pays d'Afrique de l'Ouest.



Analyse

Janvier 2013

La Belgique coopère au développement du Sénégal depuis bientôt 50 ans ! Plus de 60 % de la population rurale vit encore dans une situation de pauvreté et les défis restent nombreux. Pour la période 2010-2013, la Belgique et le Sénégal ont signé un accord de coopération portant sur un montant de 52,5 millions d'euros. Avec le développement durable et l'environnement, les thèmes transversaux de cet accord sont : le genre, l'autonomisation de la femme et les droits de l'enfant. C'est pourquoi nous avons décidé de nous intéresser à l'accès des filles à l'éducation. La bataille progresse favorablement dans la lutte contre les discriminations et les violences qui freinent l'accès et le maintien des filles à l'école. Mais la guerre est loin d'être finie notamment dans les régions du Sud du Sénégal comme à Kolda. État des lieux et enjeux en matière d'accès des filles à l'éducation au Sénégal.

En 1998, la collégienne Mariama Touré, élève au collège de Saré Colly Sallé, communauté rurale située à quelques encablures de la commune de Vélingara (125 km au nord-ouest de Kolda), 19 ans, a dû mettre fin à sa grossesse en absorbant des plaquettes de chloroquine. Un mois plus tôt, les élèves du collège de Ndorna (30 km au nord de Kolda) sont allés en grève pour protester contre le mariage d'une de leurs camarades âgée de 12 ans. « L'affaire a été réglée grâce au consulat de la ville où réside son père, en France. Les autorités diplomatiques lui ont, alors, intimé l'ordre de rentrer au Sénégal pour mettre un terme au mariage, suite à une saisine de *Fawe international*¹. Le père est venu, il rendu la dot et le mariage a été cassé », explique Mme Dieynaba Tall Diallo, présidente de la *Scofi* de Kolda. Elle s'exprimait ainsi en marge d'un atelier de deux jours organisé à Kolda (455 km au sud de Dakar) par la section locale d'*Amnesty International* et la *Fondation Konrad Adenauer* sur le thème des violences et discriminations faites aux femmes.

Une jeune fille de 18 ans s'est aussi donné la mort dans le village de Saré Toro, dans la région de Kolda. Donnée en mariage par ses parents sans être consultée, elle a attendu la nuit pour boire un produit phytosanitaire, le calusulfan, utilisé dans le traitement du cotonnier, pour disparaître à jamais de la vie et de la vue de celui qu'elle n'a jamais aimé et avec qui elle devait partager le lit conjugal. Ce fut le grand émoi dans cette localité de la province du Pakane. Et, les commentaires d'être distillés pour trouver une explication à ce suicide. Notre informateur dans le village a retenu, comme du reste beaucoup de ses voisins, l'explication du mariage forcé. « Elle s'est donné la mort, après près de deux mois de vie conjugale pas très heureuse. Elle n'était pas consentante pour ce mariage. Le suicide est la solution qu'elle a trouvée contre cette union », croit-il comprendre.

En 2010, plus de 100 cas de grossesses en milieu scolaire ont été enregistrés dans les établissements de Kolda. Le phénomène des grossesses en milieu scolaire est aujourd'hui devenue monnaie courante dans ce lieu. Ce chiffre, très alarmant, inquiète les responsables en charge de l'éducation dans cette partie du Sud du Sénégal, ainsi que les différents partenaires socio-éducatifs. « Nous sommes dans une région où je peux dire que les jeunes filles sont marginalisées. À l'heure d'aujourd'hui, près d'une centaine de jeunes filles de la sixième à la troisième sont en état de grossesse. Parfois, il y a des collèges où l'on retrouve simultanément plus de 15 grossesses », a affirmé récemment l'inspecteur d'académie de Kolda, Mamadou Mbaré Hann. Le patron de l'académie de Kolda d'ajouter « alors véritablement, c'est un fléau. Sans parler des mariages précoces, car ces chiffres ne concernent que les grossesses précoces », a-t-il précisé.

Des solutions ne manquent pourtant pas. Il y a notamment la volonté de mettre toutes les filles en uniforme. Cette décision a été prise par le conseil régional de Kolda de concert avec les autorités académiques. « Il s'agit, par cette mesure, d'anéantir les disparités sociales entre les filles, de soulager les parents et de combattre les grossesses précoces », a expliqué le

¹ Note de l'Éditeur : Fawe = Forum for African Woman Educationalists (Forum des éducatrices africaines).

président de l'institution, Mamadou Lamine Dramé. L'uniforme est constitué d'une chemisette ample de couleur bleu clair et d'une jupe bleu marine. En plus une nouvelle association s'est ajoutée à la chaîne des structures qui se battent pour l'accès et le maintien des filles à l'école.

L'Association des mères éducatrices (AME) a été portée sur les fonts baptismaux au centre social de Kolda. Cette nouvelle association, parrainée par *Fawe Sénégal*, « est une opportunité pour les filles d'être plus proches des parents », a expliqué Mme Tayibou Baldé. « Ainsi, poursuit-elle, les parents vont pouvoir toucher du doigt les problèmes auxquels leurs filles font face à l'école. » L'AME est selon Mme Baldé, « un cadre spécifique, une structure regroupant toutes les femmes ayant des enfants à l'école et des volontaires qui adhèrent à ses objectifs. » Se faisant plus précise, Tayibou Baldé annonce que la nouvelle structure représentera pour les élèves « une cellule d'écoute, un relais auprès des communautés en général et de tous les parents d'élèves en particulier ».

Ces mères éducatrices vont ainsi, à l'instar des enseignants, permettre aux élèves d'exposer leurs problèmes, de rencontrer une oreille attentive pour la résolution de leurs problèmes, peut-on lire dans le prospectus de lancement officiel de l'AME. Quatre objectifs sont déclinés dans le même document. Il s'agit de sensibiliser les femmes et les populations sur les problèmes qui entravent en général l'éducation des enfants et des filles en particulier. En plus, l'AME veut aider les mères à s'organiser pour s'impliquer dans l'action éducative. Le troisième objectif consiste à former les mères d'élèves pour la prise en charge effective de leurs enfants. Enfin, les mères éducatrices ambitionnent de créer des relais susceptibles de soutenir Fawe Sénégal.

Dans la capitale sénégalaise, à l'école à Hann-Bel Air, en banlieue dakaroise, *Je veux apprendre sans peur, Mon école, un lieu sûr pour apprendre, Halte au harcèlement des filles*, sont autant de slogans qui s'affichaient sur les tee-shirts de la centaine d'écoliers ayant conquis l'enceinte de l'hôtel de ville. Ils étaient tous là, à l'occasion de la remise à l'ancien maire de la commune, le député Amadou Dia, du mémorandum élaboré par le consortium d'ONG constitué de *Cnepscofi*, de *Fawe*, d'*Eden* et de *Synergie banlieue* pour l'éducation des filles.

Le choix de Hann-Bel Air résulte d'une étude, réalisée en 2006 par ce consortium. À l'arrivée, des problèmes d'accès et de maintien des filles à l'école ont été identifiés. « Il s'agit de facteurs bloquants d'ordre économique, socio-culturel et académique qui constituent une violation des droits de l'enfant », explique Mme Tendeng ajoutant qu'« avec l'appui de l'ONG *Save The Children Suède*, des cours de renforcement sont dispensés au profit de trente filles de l'école Doudou Mbathie. L'expérience a été concluante. Car toutes les bénéficiaires ont réussi à leurs examens de fin d'année.

L'éducation des filles : Objectif 3 du Millénaire pour le Développement (OMD)

Le Sommet du Millénaire qui s'est tenu en septembre 2000 au Siège de l'ONU à New York, aura été le plus grand rassemblement de chefs d'État et de gouvernement de

tous les temps. Il s'est conclu avec l'adoption par 189 États Membres de la Déclaration du Millénaire, dans laquelle ont été énoncés les huit objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). *Permettre l'égalité dans l'accès des filles et des garçons à l'école primaire et secondaire en 2015 et une plus grande autonomisation des femmes*, est le troisième Objectif du Millénaire.

En 2008, à mi-parcours de l'échéance de 2015, le bilan des objectifs du Millénaire pour le développement était inégal. Des progrès réels ont été accomplis vers la réalisation de certains des objectifs mais il subsistait encore de fortes disparités entre pays et, au niveau national, entre régions. Cette réunion de haut niveau a permis aux dirigeants internationaux d'examiner les progrès accomplis, d'identifier les lacunes de leurs pays et de s'engager à prendre des mesures concrètes nécessaires pour les combler.

En 2012, l'ONU considérait que le monde avait atteint la parité entre filles et garçons dans l'éducation primaire...

Pour la Belgique, l'éducation reste une des priorités de la coopération au développement. C'est vrai aussi au Sénégal, où, s'il est vrai que des progrès ont été accomplis, il reste du travail !